

Pays de Vallois

—— Le magazine de la communauté de communes - #42 - avril 25 ——

**Nouvelles sensations
à La Mer de Sable !**
p. 7

**Quartier Gare de
Crépy-en-Valois :**
le projet se précise
p. 12

**Le Pays de Valois
prend l'aspiration et accueille
les 4 Jours de Dunkerque !**

p. 8-9-10-11

**Didier DOUCET**

Président de la Communauté
de Communes du Pays de Valois

Chères Valoisiennes,
chers Valoisien
Je vous indiquais
en début d'année que les
communes et les habitants de
la Communauté de Communes
du Pays de Valois étaient au
cœur du projet de territoire
voté par vos élus début 2023.
Lors du dernier conseil
communautaire de 2024,
j'ai fait un point à vos élus
sur le résultat prévisionnel
attendu au titre de l'année qui
s'achevait. Votre communauté
de communes se porte bien et
peut sereinement envisager
l'avenir et la réalisation des
actions qui ont été validées
dans le projet de territoire.
Il nous faut toutefois rester
prudents, tant les incertitudes
liées à la situation financière de

notre pays restent importantes
et pourraient impacter les
subsides octroyés par nos
différents financeurs.

Fort de ces bons résultats, il
m'est apparu essentiel que
nous puissions redistribuer
une partie de ces derniers aux
communes. J'ai donc indiqué
au conseil que je souhaitais
augmenter la dotation du pacte
financier dédié aux communes,
en mettant en place un nouveau
fonds de concours qui pourrait
être doté d'1 million d'euros,
s'ajoutant aux sommes déjà
disponibles pour les communes
et assez peu utilisées. J'ai confié
au Bureau communautaire la
mission d'identifier les natures
de projets qui pourraient faire
l'objet de ces aides et j'ai invité
l'ensemble des conseillers à
faire remonter leurs idées.
Nous allons donc travailler
collectivement à une mise
en place, je l'espère dans le
cours de cette année, de ce
fonds de concours.

Ce magazine de printemps
met en lumière un service
important de la communauté
de communes, trop souvent
méconnu, celui de l'aide à
la création, la reprise et le
développement d'entreprises
ou de commerces. La
communauté de communes

accompagne ainsi gratuitement
les porteurs de projet et
contribue au dynamisme de
notre tissu économique et au
maintien du commerce local.

Faire rayonner le Pays de
Valois fait également partie
de l'ambition de vos élus. Le
mois de mai sera l'occasion de
le faire découvrir au plus grand
nombre en accueillant l'une des
étapes de la course cycliste les 4
jours de Dunkerque. Troisième
événement cycliste par équipe
le plus important de France,
il regroupera plus de 170
coureurs, dont une dizaine du
top 20 mondial. Cet événement,
que vous découvrirez dans
votre magazine, sera aussi un
clin d'œil au renforcement
de l'usage du vélo dans nos
déplacements quotidiens
mais aussi pour les loisirs et
donnera lieu à de nombreuses
animations. Envie de vivre cette
journée autrement ? Rejoignez
l'équipe des bénévoles !

Enfin, je vous laisse plonger
dans l'aventure de l'ouest
sauvage à la Mer de Sable
ou découvrir le programme
de notre saison culturelle
estivale « Les Éphémères », qui
agrémentera par ses spectacles
gratuits les soirées du début de
l'été.

Bonne lecture.



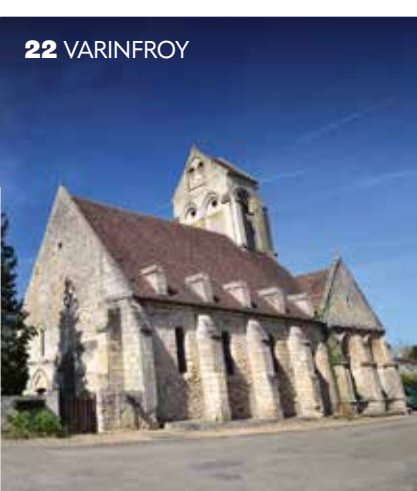
6 OFFICE DE TOURISME



14 LES ÉPHÉMÈRES



18 CHARTE POIDS LOURDS



22 VARINFROY

L'actu

4 Instantanés

5 En bref

6 Ça nous intéresse

Les box du Pays de Valois
Opération composteur

7 Ils font l'actu

Nouvelles sensations
à La Mer de Sable

Grand-angle

8-11 Dossier

Le Pays de Valois prend l'aspiration
et accueille les 4 Jours de Dunkerque

En action

12 À votre service

Quartier Gare de Crépy-en-Valois

14-15 Les Éphémères :

un été de spectacles à ciel ouvert

16 Créer, reprendre ou développer une entreprise

17 Ils ont osé entreprendre !

18 Décisions du conseil

Adhésion à la Charte poids lourds
Adoption du PdMS
Adoption du PLH

19 Le point sur les travaux

Vie valoisienne

20-21 Découvrir

Les lavoirs du Pays de Valois

22 Portrait de commune

Varinfroy

23 Agenda

Pays de Valois magazine - n° 42

Directeur de la publication : Didier Doucet Directeur de la rédaction : Bruno Dellinger
Rédactrice en chef : Delphine Luc Rédaction : Clotilde Lahannier, Justine Salaun. Crédits photos :
CCPV, Office de tourisme du Pays de Valois, iStock, Adobe Firefly. Création et mise en pages :
agencescoopcommunication - 16359 MEP - Impression : Impression sur
papier PEFC à 25 000 exemplaires - N°ISSN en cours





Le numérique pour tous, itinérant et en salle

Dès le 28 avril, le Van numérique du Pays de Valois évolue pour mieux répondre aux besoins des Valoisiens ! En plus de son dispositif itinérant, des ateliers en salle sont désormais proposés pour un apprentissage plus adapté et accessible à tous.

Une offre renforcée pour un accompagnement sur mesure

Depuis trois ans, le Van numérique sillonne le Pays de Valois pour accompagner les habitants dans la prise en main des outils numériques. Près de 300 personnes par an, dans 56 communes ont déjà pu bénéficier de cet accompagnement. Cependant, pour répondre aux attentes des usagers, le dispositif évolue avec une nouvelle organisation qui allie permanences en van et ateliers en salle. « Avec les ateliers en salle, nous leur offrons une alternative plus accessible » explique la conseillère numérique du Pays de Valois.

Deux formats, un seul objectif : faciliter l'apprentissage du numérique

Le Van numérique, toujours présent deux jours par semaine, sur quatre communes différentes, continuera d'offrir un accompagnement individuel et personnalisé. Il permettra aux

usagers de poser leurs questions et de recevoir une aide concrète pour leurs besoins numériques : utilisation d'un ordinateur, navigation sur Internet, navigation sur smartphone...

« Dans le van, nous pouvons vraiment nous concentrer sur des demandes spécifiques et proposer un programme sur mesure », précise-t-elle.

Les ateliers en salle, organisés également deux jours par semaine, sur quatre autres communes différentes, proposent un apprentissage en groupe autour de thématiques ciblées : initiation à l'ordinateur, navigation sur Internet, démarches administratives en ligne... Ces sessions permettront un échange entre participants et une progression plus structurée.

« Les ateliers offrent un cadre convivial où les participants peuvent apprendre ensemble, s'entraider et progresser plus sereinement », ajoute-t-elle.

Qui peut en profiter ?

Ce service est ouvert à tous : jeunes

adultes, actifs, seniors... L'inscription pour les ateliers est obligatoire, ces derniers étant limités à 8 participants afin d'assurer un accompagnement de qualité. Il est possible de venir avec son propre matériel, mais un prêt est possible si besoin. Le van reste quant à lui accessible sans rendez-vous !

+ d'infos

Pour plus d'informations et pour vous inscrire, contactez votre conseillère numérique au **06 31 34 51 07**

Retrouvez le programme complet des permanences sur

www.cc-paysdevalois.fr

1



1

Le 23 janvier à Glaignes, Didier Doucet, président de la communauté de communes, a présenté ses vœux aux élus, aux entreprises et aux partenaires. L'occasion de revenir sur les projets phares de l'année et de dévoiler en avant-première le film promotionnel du Pays de Valois.

2

Carton plein ! Vendredi 7 février à Lévignen, l'escalade culturelle s'est clôturée en beauté avec La Mossa. Salle comble et standing ovation : le quatuor polyphonique et percussif a conquis le public avec son nouvel album audacieux.

2



3



3

Le vendredi 7 mars, la conférence « L'art du compostage utile » a rassemblé un public curieux d'en savoir plus sur les biodéchets. Animée par le CPIE des Pays de l'Oise, cette rencontre interactive a permis de décrypter les bases du compostage et de repartir avec tous les secrets pour un compost de qualité !

4



4

Après sept semaines de fermeture pour travaux, l'Office de tourisme du Pays de Valois rouvre ses portes. L'établissement a profité de cette période pour se réaménager et offrir un espace modernisé et plus accueillant aux visiteurs.

À la une



Citation de Didier Doucet, président de la Communauté de Communes du Pays de Valois, lors de ses vœux le jeudi 23 janvier.

« Je voudrais vous lire une petite phrase de Sénèque : "La vie, ce n'est pas attendre que l'orage passe, c'est apprendre à danser sous la pluie". Alors, en 2025, j'espère qu'il ne pleuvra pas trop mais osons ensemble et dansons sous la pluie ! L'avenir est entre nos mains. Belle année à tous. »

Mobi, bus urbain : le carnet voyageur, outil indispensable !

Pour préparer vos trajets en toute simplicité, le carnet voyageur regroupe la carte du réseau de Crépy-en-Valois et les horaires. Il est disponible chez les commerçants du centre-ville ou en téléchargement sur cc-paysdevalois.fr

Toutes les informations sont également accessibles sur Oise Mobilité. Abonnez-vous aux alertes « Mobi » pour rester informés en temps réel !



(Re)Découvrez le Pays de Valois en images !

Et si vous portiez un nouveau regard sur votre territoire ? Le Pays de Valois se dévoile dans un film qui met en lumière toute sa richesse : patrimoine historique, paysages préservés, savoir-faire local, dynamisme économique et agricole... Un territoire où il fait bon se ressourcer. Des villages pittoresques aux vastes forêts, de l'artisanat aux industries innovantes, laissez-vous surprendre par tout ce qui fait l'identité du territoire.

Scannez le QR code et partez à la (re)découverte du Pays de Valois.



FRESNOY-LE-LUAT

Le festival Jardins en fanfare revient le 26 avril à Fresnoy-le-Luat !

Cette année, le frêne est à l'honneur pour le festival Jardins en fanfare, qui se tiendra le samedi 26 avril 2025 à Fresnoy-le-Luat. Organisée par la MJC de Feigneux en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays de Valois, cette journée festive mettra en lumière la nature sous toutes ses formes, entre découvertes, spectacles et rencontres.

La matinée sera dédiée à des balades nature (sur inscription) pour explorer la commune aux côtés d'un botaniste,

ornithologue, musicien et conteur. L'après-midi, de 14h à 20h, place au marché des producteurs locaux, à la brocante des jardins, au troc aux plantes, ainsi qu'à des expositions et des démonstrations.

À 16h30, la compagnie Libertivore envoûtera le public avec son spectacle *Hêtre*, une performance poétique et physique où la nature et l'humain ne font plus qu'un.

Retrouvez le programme sur cc-paysdevalois.fr

CÉLÉBREZ LE PRINTEMPS LES 26 ET 27 AVRIL À CRÉPY-EN-VALOIS

Le week-end du 26 et 27 avril, le parc Sainte-Agathe se met aux couleurs du printemps avec une nouvelle édition de la Fête du Printemps. De 10h à 18h, venez flâner entre les stands de produits locaux, de jardinage et d'artisanat et profitez d'un programme riche en animations pour toute la famille.

Petits et grands pourront s'essayer à l'acrobranche, la peinture sur plâtre et le land art ou partir en balade à poney. Le service Environnement de la Ville proposera des observations d'oiseaux et des ateliers de sensibilisation à la nature. Une ambiance musicale accompagnera ces deux journées festives avec une offre de restauration sur place.

Retrouvez également les services de la communauté de communes qui seront également présents pour échanger avec vous sur le compostage, la gestion des biodéchets et la récupération d'eau de pluie, tandis que l'Office de tourisme vous fera (re)découvrir les richesses du Pays de Valois.

Retrouvez le programme complet sur crepyenvalois.fr



Des permanences Info Énergie près de chez vous !

Besoin de conseils pour réduire votre consommation d'énergie, rénover votre logement, détecter les arnaques ou comprendre les aides financières disponibles ? Les permanences Info Énergie, animées par l'ADIL de l'Oise, vous accompagnent gratuitement et en toute indépendance.

Ces rendez-vous permettent d'obtenir des informations sur la réglementation thermique, les travaux de rénovation énergétique, la lecture des factures ou encore les éco-gestes du quotidien.

Sur demande, une visite à domicile peut également être organisée pour évaluer vos besoins. Des permanences vous sont proposées chaque semaine sur le territoire :

- les 1^{ers} jeudis du mois à Betz (Mairie) de 9h à 12h
- les autres jeudis du mois au Plessis-Belleville (Mairie) de 9h à 12h

Les rendez-vous sont gratuits mais nécessitent une inscription préalable au 03 44 48 61 30 ou sur adil60.rdv.date

Le nouveau site de l'Office de tourisme est en ligne !

L'Office de tourisme du Pays de Valois dévoile son nouveau site internet, entièrement repensé pour offrir une navigation plus intuitive, une ergonomie modernisée et des contenus enrichis.

Que vous soyez en quête d'idées de randonnées, de découvertes patrimoniales, d'activités insolites ou des événements à ne pas manquer, ce site devient votre allié incontournable pour profiter pleinement du territoire.

À découvrir dès maintenant sur paysdevalois-tourisme.fr



Offrez le Pays de Valois avec les box de l'Office de tourisme !



À la recherche d'une idée cadeau originale et authentique ? L'Office de tourisme du Pays de Valois lance ses Box 100 % locales ! Offrez des expériences uniques et authentiques à vivre en duo, en famille ou entre amis. Quatre thématiques sont proposées : escapades gourmandes, aventures sportives, nuits d'exception ou découvertes insolites. Comment procéder ? Il suffit d'acheter votre box à l'Office de tourisme, puis de réserver votre prestation auprès du partenaire de votre choix. Pour les connaître, contactez l'Office de tourisme du Pays de Valois au 03 44 59 03 97 ou rendez-vous directement sur le site internet.

OPÉRATION COMPOSTEUR : RENDEZ-VOUS LE 5 AVRIL !

Chaque année, 18 % des déchets de nos poubelles noires pourraient être compostés plutôt que d'être incinérés. Le compostage est une solution simple et écologique pour réduire ses déchets tout en produisant un engrais naturel pour le jardin. Pour vous équiper, la communauté de communes organise une vente et une distribution de composteurs le samedi 5 avril, de 9h à 13h, à l'Hôtel communautaire (62 rue de Soissons, Crépy-en-Valois). Un stand d'information sera également sur place pour répondre à toutes vos questions sur le compostage. Réservez votre composteur dès maintenant en remplissant le bon de commande téléchargeable sur cc-paysdevalois.fr !



Nouvelles sensations à La Mer de Sable !

Très bientôt, les visiteurs de La Mer de Sable pourront embarquer à bord de Wild Buffalo, une montagne russe en bois entièrement immersive. Conçue pour s'intégrer au cadre naturel du parc, cette attraction familiale raconte l'évasion d'un bison capturé par des cow-boys malveillants. Antoine Lacarrière, directeur du parc, nous dévoile les coulisses de cette grande nouveauté.

Pays de Valois : Comment est née l'idée de cette attraction ?

Antoine Lacarrière : Nous souhaitons une attraction qui respecte l'environnement naturel du parc, notamment à travers l'utilisation du bois. L'idée était aussi de concevoir une attraction familiale. Wild Buffalo offre des sensations fortes mais reste confortable et sans looping. Quand on combine ces critères et que l'on sait qu'un wooden coaster (montagnes russes en bois) est une référence incontournable dans un parc d'attractions, le choix s'est rapidement imposé.

PV : Vous avez mis un point d'honneur à soigner l'immersion dès la file d'attente, avec des décors et une mise en scène très travaillés. Pouvez-vous nous décrire l'expérience que pourront vivre les visiteurs ?

AL : Nous accueillons beaucoup de jeunes enfants qui découvrent leurs premières sensations fortes. Nous avons imaginé un scénario amusant et dynamique : les cow-boys ont capturé Wild Buffalo mais celui-ci s'est échappé ! Une fois à bord du train, les visiteurs vivront son évasion à travers la plaine, comme s'ils étaient sur son dos, secoués au gré de sa course effrénée.

PV : L'attraction ne comporte pas de looping mais promet des sensations fortes avec une vitesse allant jusqu'à 70 km/h. Qui pourra en profiter ?

AL : C'est une attraction à sensations mais accessible à tous ! Dès 1m10, les enfants peuvent embarquer, ce qui en fait une expérience idéale à partager en famille. L'objectif était clair : ne séparer personne. Parents, enfants, grands-parents... tout le monde peut monter à bord et profiter du voyage ensemble !



Antoine Lacarrière, directeur de La Mer de Sable



Chantier de Wild Buffalo - mars 2025

PV : Les travaux touchent à leur fin. Quels ont été les principaux défis rencontrés lors de la construction ?

AL : L'un des défis majeurs a été de réussir à intégrer les 500 mètres de parcours sur un espace relativement limité. Nous avons exploité le relief naturel, avec un dénivelé de 8 mètres, complété par une construction atteignant 13 mètres de hauteur et une fosse creusée à 5 mètres de profondeur. Un autre enjeu était le respect du site naturel. Nous avons travaillé en collaboration avec les Architectes des Bâtiments de France et une association environnementale pour minimiser notre impact avec des études écologiques menées en amont. Enfin, le terrain a nécessité l'installation de 860 plots de soutien, un travail d'ingénierie essentiel pour garantir la stabilité de l'attraction. Ces contraintes, bien que nombreuses, étaient indispensables pour préserver l'authenticité et la beauté du site.

PV : Enfin, si vous deviez convaincre un habitant du Pays de Valois de venir tester Wild Buffalo, que lui diriez-vous ?

AL : Je lui dirais que la vie, ce n'est pas seulement respirer le plus longtemps possible, mais retenir son souffle le plus souvent possible... et c'est exactement ce qui vous attend en haut du lift de Wild Buffalo !

LE PAYS DE VALOIS PREND L'ASPIRATION ET ACCUEILLE **les 4 Jours de Dunkerque !**

Le jeudi 15 mai prochain, le Pays de Valois accueillera l'arrivée de la seconde étape des 4 Jours de Dunkerque – Grand Prix des Hauts-de-France. Pour la première fois, cette course cycliste mythique traversera dix communes du territoire avant un final à Crépy-en-Valois. Un événement d'ampleur qui promet un magnifique spectacle sportif sur les routes valoisienne et une journée mémorable pour les habitants et les passionnés de cyclisme.



Didier DOUCET,
Président

Tous à vélo !

Accueillir une étape de la mythique course des 4 jours de Dunkerque, 3^e évènement cycliste par équipe le plus important de France, c'est permettre de faire découvrir autrement notre Pays de Valois, de le faire rayonner, mais aussi de fêter la petite reine.

Des virages et des côtes de la Vallée de l'automne à Crépy-en-Valois, à l'issue d'une étape de 180 km, la course nous promet un final éclatant.

Nous vous attendons nombreux sur le parcours pour encourager les coureurs !

Depuis près de 70 ans, les *4 Jours de Dunkerque* - Grand Prix des Hauts-de-France font partie des courses cyclistes les plus célèbres de l'Hexagone. Réunissant chaque année les plus grandes équipes professionnelles, cette épreuve mêle exploits sportifs et paysages emblématiques des Hauts-de-France. Cette année, la compétition innove en proposant un parcours inédit qui traversera le Pays de Valois et s'achèvera en beauté à Crépy-en-Valois. Une journée à ne pas manquer, proposée par la communauté de communes, en partenariat avec la Ville.

Une course emblématique des Hauts-de-France

Créée en 1955, la course des *4 Jours de Dunkerque* s'est imposée au fil des décennies comme l'un des rendez-vous incontournables du cyclisme. Malgré son nom, l'épreuve s'étend aujourd'hui sur six jours et six étapes, parcourant chaque année plus de 1100 kilomètres à travers la région Hauts-de-France. Avec son parcours alternant plaines, secteurs pavés et reliefs accidentés, la course attire les meilleurs coureurs nationaux et internationaux, qui doivent maîtriser des étapes aussi techniques que variées. Entre les monts des Flandres, Cassel et, cette année, la Vallée de l'Automne, chaque portion du tracé offre son lot de défis. Les sprints intermédiaires permettent aux cyclistes de glaner de précieuses secondes, qui peuvent s'avérer décisives pour le classement général. Jusqu'au dernier kilomètre, rien n'est joué !

Une étape inédite jusqu'à Crépy-en-Valois

Le jeudi 15 mai, les coureurs s'élanceront d'Avesnes-sur-Helpe, dans le Nord, pour une

étape longue de 178,4 km traversant trois départements : le Nord, l'Aisne et l'Oise. Les coureurs entreront dans le Pays de Valois à Éméville vers 15h30, puis poursuivront leur route à travers plusieurs villages de la Vallée de l'Automne : Vez, Bonneuil-en-Valois, Fresnoy-la-Rivière, Feigneux, Duvy, Séry-Magneval, Béthancourt-en-Valois, Gilocourt, Morienvall et Crépy-en-Valois. Un parcours inédit qui mettra en valeur les paysages du territoire avant un final explosif avenue Gérard de Nerval à Crépy-en-Valois, où les sprinteurs auront l'occasion de s'exprimer pleinement. L'arrivée est prévue entre 16h30 et 17h sur l'avenue Gérard de Nerval, un point stratégique que le public pourra observer en hauteur depuis le Cr Minet.

Un village animé toute l'après-midi

Au-delà de la course, la journée sera rythmée par de nombreuses animations. Dès 16h, le Village des Mobilités, installé à la Cour du Jeu de Paume, proposera freestyle BMX, pumptrack mobile (piste en boucle, constituée de bosses et de virages relevés) et ateliers vélo. Des stands d'information, des boutiques spécialisées et des food trucks seront également présents. Pour une touche festive, la Fanfare aux Cuivres Citoyens déambulera dans le centre-ville, tandis que, au Centre aquatique du Valois, un relais aquatique de 180 km sur aquabikes offrira une façon insolite de vivre l'évènement. Avec cette arrivée d'étape, première dans le Pays de Valois, c'est toute une histoire qui s'écrit sur les routes du territoire. Un rendez-vous à ne pas manquer pour vibrer au rythme de l'un des plus grands évènements cyclistes de France.

STATIONNEZ FACILEMENT ET PROFITEZ DE L'ÉVÈNEMENT !



À l'occasion, un parking gratuit est mis à disposition à La Passerelle au 62 rue de Soissons, Crépy-en-Valois. Pour rejoindre facilement le village, des navettes gratuites assureront la liaison tout au long de l'après-midi. Gareez-vous sereinement et profitez pleinement de cette journée !

Chiffres clés

90
BÉNÉVOLES

42
KILOMÈTRES PARCOURUS

180
CYCLISTES

Vivez pleinement l'arrivée de la 2^e étape des 4 Jours de Dunkerque dans le Pays de Valois !

Le jeudi 15 mai, le Pays de Valois s'anime pour célébrer l'arrivée des 4 Jours de Dunkerque – Grand Prix des Hauts-de-France. Au programme : sport, spectacles et animations pour une journée mémorable ! Entre défis sportifs, animations ludiques et espaces festifs, venez profiter d'une ambiance unique avant et après le passage des coureurs.

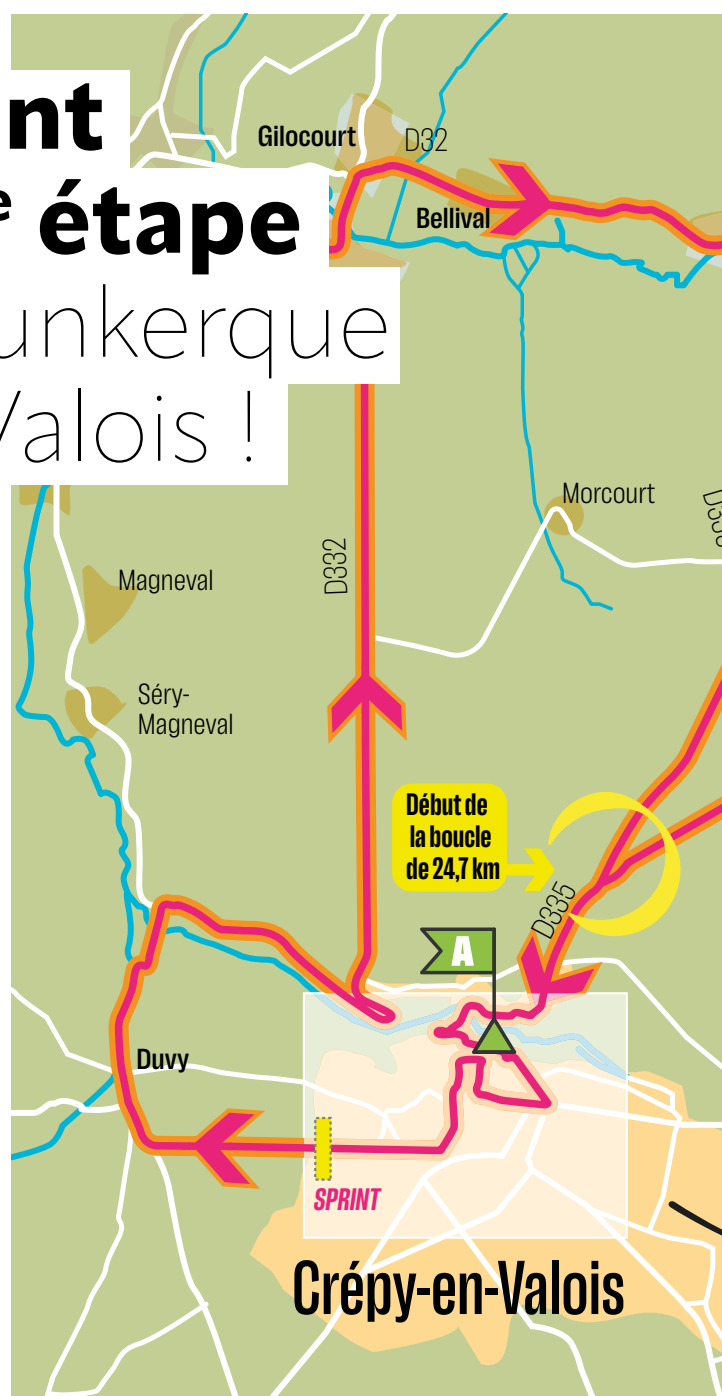
Les temps forts de la course

- 14h25 → Passage de la caravane publicitaire à Éméville
- 15h30 → Entrée des coureurs dans le Pays de Valois par Éméville*
- 14h50 → Premier passage de la caravane à Crépy-en-Valois
- 16h15 → Premier passage à Crépy-en-Valois*
- 15h30 → Arrivée passage de la caravane à Crépy-en-Valois
- 16h30 → Arrivée des coureurs sur l'avenue Gérard de Nerval, un point stratégique à observer depuis le Cour Minet*

Un village animé toute l'après-midi

Cour du Jeu de Paume, dès 16h

- Freestyle BMX sur airbag : démonstrations spectaculaires et initiation dès 8 ans
- Pumptrack mobile : parcours dédié aux BMX et trottinettes
- Ateliers vélo avec AU5V : réparation, marquage anti-vol, conseils de sécurité, Vélo smoothie
- Stands à découvrir :
 - Communauté de Communes du Pays de Valois
 - Ville de Crépy-en-Valois
 - AU5V (Association des Usagers du Vélo, des Voies Vertes et Véloroutes des Vallées de l'Oise)
 - Le Relais du Cycliste et ABCycle
 - Sécurité routière
 - Petite restauration
- Fanfare aux Cuivres Citoyens pour rythmer l'après-midi en musique

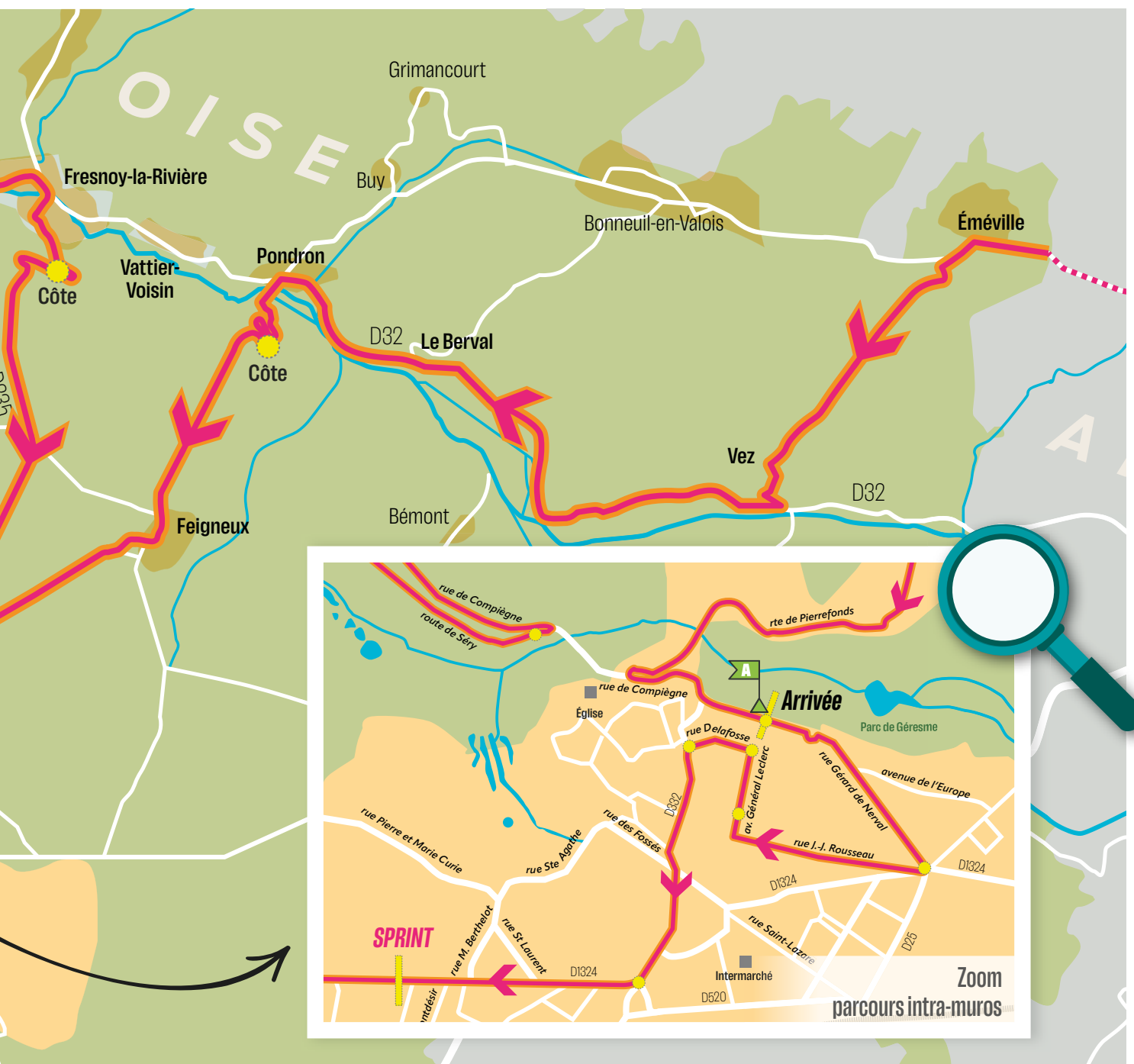


Centre aquatique du Valois – Avenue des Érables à Crépy-en-Valois

Challenge relais aquatique le 15 mai dès 14h.
Défiez la distance de l'étape avec 180 km sur aquabikes !

+ d'infos sur cc-paysdevalois.fr

* horaires de passage approximatif en fonction de la vitesse de course



Relevez le défi avec les associations locales !

Envie de vivre la course autrement ? Les associations locales vous lancent un défi : parcourir, à pied, à vélo ou en VTT, l'itinéraire des 4 Jours de Dunkerque sur le Pays de Valois ! Une belle occasion de (re)découvrir le territoire en suivant les traces des coureurs. Rendez-vous les :

- 27 avril : randonnée VTT
- 11 mai : randonnée vélo. Parcours de 20 ou 40 km
- 12 mai : randonnée à pied

+ d'infos à venir sur cc-paysdevalois.fr

L'OFFICE DE TOURISME VOUS INVITE À (RE)DÉCOUVRIR LES JOYAUX DE NOTRE TERRITOIRE !

À l'occasion du passage de la course dans le Pays de Valois, plongez dans une série de vidéos mettant en lumière les points d'intérêt touristiques de nos communes, entre lieux historiques et paysages pittoresques. Retrouvez-les sur les réseaux sociaux de l'Office de tourisme du Pays de Valois pour redécouvrir notre territoire sous un nouveau jour !

Quartier Gare de Crépy-en-Valois : le projet se précise

Présenté dans le numéro précédent, le pôle d'échange multimodal (PEM) de Crépy-en-Valois entre dans une nouvelle phase. Avec la validation des financements possibles et la maîtrise d'ouvrage assurée par la communauté de communes, le nouvel aménagement du quartier gare se met en place.

Un giratoire pour fluidifier la circulation

C'est désormais officiel, le futur giratoire des Portes de Paris remplacera l'actuel carrefour à feux ! Celui-ci assurera une meilleure fluidité de la circulation dans ce secteur stratégique, tout en aménageant un espace plus sécurisé pour les piétons et les cyclistes et en mettant en valeur le monument. Le projet comportera également une gare routière et piétonnière sécurisée, boulevard Victor Hugo, avec des abris voyageurs installés dans les deux sens, offrant un meilleur confort aux voyageurs en attente. L'espace sera structuré en une voie mixte réservée aux bus interurbains, scolaires, au service Mobi bus urbain et aux vélos. Les riverains pourront bien sûr continuer d'accéder à leur domicile.

Un stationnement préservé et repensé

Face aux interrogations soulevées par les habitants, l'intercommunalité souhaite rassurer sur la question du stationnement. Le projet, en cours de finalisation, évoluera encore. Le dépose-minute fera l'objet d'une attention particulière afin de répondre au mieux aux attentes des voyageurs.



Perspectives du parvis de la gare de Crépy-en-Valois

Le saviez-vous ? Aux abords de la gare, trois parkings offrent plus de 600 places de stationnement au nord et au sud. Par ailleurs, une seconde phase du projet prévoit un réaménagement au sud des voies ferrées. Un parking silo avec un parvis aménagé en continuité du passage souterrain y est prévu.

Un « carré d'essai » pour mieux visualiser le projet

Afin d'accompagner la transformation du quartier et de permettre d'appréhender au mieux les matériaux prévus pour le futur parvis de la gare, un « carré d'essai » sera mis en œuvre sur le parking de La Passerelle, fin mars. Cet espace test permettra d'observer et d'évaluer l'intégration et l'usage des revêtements retenus. Les aménagements prévoient notamment l'utilisation de différents matériaux et couleurs pour distinguer les espaces routiers, cyclables et

piétonniers avec notamment la mise en place des dalles en granit dans un esprit similaire à celles du centre-ville. La création de nouveaux espaces verts, adaptés pour favoriser l'infiltration des eaux de pluie, contribuera à la renaturation du parvis, en phase avec les objectifs du projet.

Le projet exposé

Ce projet de réaménagement sera prochainement dévoilé en 3D à l'Office de tourisme, dans un espace dédié : la Maison des projets. Cette exposition, qui inclura des maquettes, des visuels et des éléments informatifs, permettra aux visiteurs de découvrir en détail les transformations à venir dans ce quartier stratégique.

Ne jetez pas l'éponge, donnez-lui une seconde vie !

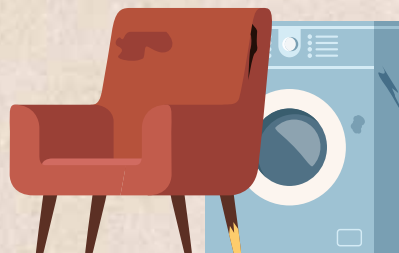
Le retour des beaux jours nous donne souvent envie de renouveau : on trie, on range, on change son mobilier ou ses équipements électroménagers. Mais que faire des objets dont on souhaite se débarrasser ? Et si, ce printemps, vous faisiez le choix de les revaloriser ?



Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) : pensez au réemploi !

Saviez-vous qu'environ 800 000 tonnes de déchets électriques et électroniques sont collectées chaque année en France ? Plutôt que de les jeter, plusieurs solutions existent :

- **Le "1 pour 1"** : lorsque vous achetez un nouvel appareil, le commerçant est tenu de reprendre l'ancien gratuitement.
- **Les recycleries et associations** : si votre appareil fonctionne encore, donnez-lui une seconde vie en le confiant à une recyclerie ou à des structures solidaires.
- **La vente d'occasion** : plateformes en ligne, vide-greniers, applications mobiles... la revente est une solution simple et économique.
- **La déchetterie** : si votre équipement est hors d'usage, apportez-le en déchetterie, où il sera pris en charge pour un recyclage adapté.



Mobilier : du neuf avec du vieux

Les déchets d'ameublement représentent près de 2 millions de tonnes par an en France. Là encore, plusieurs options permettent de leur offrir une seconde vie :

- **La vente d'occasion** : troc, vide-maison, plateformes en ligne... Votre vieux canapé peut encore faire le bonheur de quelqu'un !
- **Les recycleries et associations** : votre meuble est en bon état ? Confiez-le à une recyclerie ou à des structures solidaires et donnez-lui une seconde vie.
- **Les déchetteries** : les meubles non réutilisables y sont collectés pour être recyclés et transformés en nouveaux matériaux.

DÉCHETS VERTS : NOURRISSEZ VOTRE JARDIN !

Un Valoisien produit en moyenne 78 kg de déchets verts par an, soit l'un des « déchets » les plus couramment déposés en déchetterie. Pourtant, il existe de nombreuses solutions pour les réduire tout en améliorant la santé de votre jardin :

- **Le paillage** : utilisez vos tailles d'arbustes ou vos tontes séchées pour couvrir le sol. Cela permet de limiter l'arrosage, de protéger les racines, d'éviter les mauvaises herbes et d'enrichir naturellement votre sol.
- **Le mulching** : laissez les restes de tonte sur place grâce à une tondeuse mulching. Ils se décomposent et nourrissent votre pelouse.
- **Le compostage** : transformez vos feuilles mortes et petits branchages en compost maison, une solution écologique et économique.
- **La déchetterie** : vous pouvez y déposer vos déchets verts, qui seront broyés puis compostés sur des plateformes spécialisées.
- **La collecte en porte-à-porte** : en dernier recours, du printemps jusqu'à la fin de l'automne, un service de ramassage en porte-à-porte des déchets de jardin est assuré par la communauté de communes. Pensez à consulter votre calendrier de collecte !



Les Éphémères : un été de spectacles à ciel ouvert

SPECTACLES
GRATUITS

Cet été, le festival « Les Éphémères » reprend la route pour une nouvelle saison de spectacles gratuits en plein air, où l'humour, la poésie et l'audace seront au rendez-vous ! Ouvrez l'œil et laissez-vous surprendre par deux sapins farceurs, un jongleur musicien, une salle de bains devenue scène d'opéra, ou encore un rituel catalan autour d'un mât de cocagne. Entre cirque, théâtre, jonglerie et performances acrobatiques, cette édition promet des instants de rire, et d'émerveillement, à partager en famille. Du 15 juin au 12 juillet, le spectacle vient à vous !

UNE PARENTHÈSE CULTURELLE ET FAMILIALE

LE 15 JUIN À VERSIGNY !

La culture, l'art et le Pays de Valois vous donnent rendez-vous le dimanche 15 juin, de 14h30 à 18h, au château de Versigny pour découvrir la nouvelle saison culturelle. Une programmation riche et variée vous attend, mêlant théâtre, danse, musique et magie, dans un esprit d'ouverture et de convivialité. Cet événement gratuit et familial sera rythmé par des spectacles et des performances artistiques, offrant un avant-goût des temps forts de la saison à venir !



One shot !

Compagnie One Shot
Cirque
Tout public

Dès 16h

Deux circassiens, un mât chinois, cinq haches, une planche sac à dos, une perceuse... et un rire contagieux : une performance pleine de tranchant !



Sapin Sapin

Compagnie Sur le Vif
Clown
Tout public

Dès 14h

Quand deux drôles de sapins déambulent parmi les passants pour créer avec eux des instants uniques. Le plaisir des sens et celui d'inventer ensemble...

Avec la participation des élèves de Danse & Musique en Valois

Tricot

Kirn Compagnie
Duo acrobatique entremêlé
Tout public

Durée : 30 min
Mercredi 25 juin à 18h,
Ermenonville

Voltige, poésie, espièglerie et rythme sans pareil pour une fascinante prouesse acrobatique qui célèbre la complicité fraternelle.



Jonglerie Champêtre

Compagnie Chant de Balles
Vincent de Lavenère
Jonglerie musicale
Tout public
Durée : 45 min

Jeudi 26 juin
à 18h30, Rouville
Vendredi 27 juin
à 18h30, Neufchelles
Samedi 28 juin
à 10h30, Vaumoise

Chant jonglé ou jonglerie chantée ? Une partition poétique où les balles se font musique et images pour jongler avec nos sens. Un enchantement...



Wet Side Story

Compagnie Mechanic



Opéra mouillé
Tout public
Durée : 45 min

Mardi 1^{er} juillet
à 18h30, Baron
Mercredi 2 juillet
à 18h30, Ver-sur-Launette
Jeudi 3 juillet
à 18h30, Cuvergnon

Quand une salle de bains devient le terrain d'incroyables aventures ; une plongée en apnée qui sent bon le bain moussant et les rêves d'enfants...

Borderless

Seb & Blanca
Joute acrobatique
Tout public
Durée : 50 min
Samedi 12 juillet à 18h30,
Crépy-en-Valois

Quand le surpuissant Oncle Sam défend sa frontière face à l'énergie rageuse de celle qui n'a pas le droit de la franchir...
Un savoureux duel acrobatique.



Week-end spécial !

Deux spectacles par jour vous attendent, présentés par deux compagnies talentueuses, l'une occitane et l'autre catalane, qui mettront à l'honneur le cirque et les arts de la rue pour lancer les grandes vacances.

Samedi 5 juillet dès 18h30, Bonneuil-en-Valois
Dimanche 6 juillet dès 17h, Le Plessis-Belleville

Ce ne sera pas long

Compagnie Girouette – Duo Greg & Natacha



Duo théâtral, jonglé et humoristique
Tout public
Durée : 50 min

Jonglage, chorégraphie et musique pour une plongée déjantée au cœur de la bureaucratie européenne. L'Europe, cette machine infernale...

Pelat

Joan Català



Cirque / performance
Tout public
Durée : 40 min

Autour d'un mât de cocagne, un rituel catalan qui fait joliment appel à notre esprit de solidarité ; un spectacle magique, empreint de poésie.

Retrouvez l'ensemble de la programmation sur paysdevalois-culture.fr

Créer, reprendre ou développer une entreprise : le Pays de Valois à vos côtés

Créer son entreprise, reprendre un commerce ou développer son activité... Un parcours passionnant, mais semé d'étapes parfois complexes. Pour ne pas avancer seul et sécuriser votre projet, la Communauté de Communes du Pays de Valois met à votre disposition un accompagnement gratuit et personnalisé à chaque stade de votre aventure entrepreneuriale.

Artisans, commerçants, professions libérales ou entrepreneurs en devenir, quel que soit votre secteur d'activité, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement personnalisé, gratuit et confidentiel. Au-delà de l'aide à la structuration du projet, le service Développement économique facilite l'accès à des dispositifs de financement, comme le prêt d'honneur à taux zéro, qui renforce l'apport personnel du porteur de projet. La communauté de communes s'appuie également sur un réseau de partenaires spécialisés afin de proposer un suivi global et efficace.

Un accompagnement structurant et rassurant

Créer son entreprise implique de nombreuses étapes incontournables, parfois complexes. Le service Développement économique accompagne les porteurs de projet dès l'émergence de leur idée afin de structurer chaque phase avec méthode. L'étude de marché est une première étape essentielle qui permet de mieux comprendre l'environnement économique, d'identifier les opportunités et de cerner les attentes des futurs clients. Le business plan constitue, lui, une véritable feuille de route. Il permet de clarifier le modèle économique, de définir les objectifs et de planifier les ressources nécessaires. Enfin, le dossier financier prévisionnel aide à

anticiper les investissements et la rentabilité de l'activité. Grâce à cet accompagnement, les créateurs d'entreprise gagnent en sérénité et en assurance. Le chargé de mission leur permet d'être guidés à chaque étape, de poser les bonnes questions et d'éviter les erreurs courantes qui pourraient compromettre le projet.

Comment en bénéficier ?

Pour profiter de cet accompagnement, il suffit de prendre contact avec le chargé

de mission. Un premier rendez-vous individuel et confidentiel est proposé afin d'analyser le projet et de définir ensemble les besoins et les étapes à suivre. Celui-ci assure ensuite un suivi personnalisé, propose des outils adaptés et met en relation avec les partenaires et experts du territoire. Que vous soyez en pleine réflexion ou prêt à vous lancer, bénéficiez d'un véritable atout pour sécuriser votre parcours entrepreneurial et maximiser vos chances de succès dans le Pays de Valois.



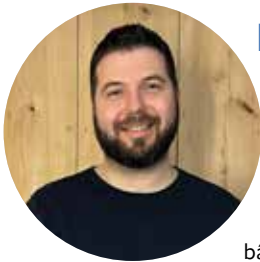
Prenez contact !

Votre chargé de création, reprise et développement d'entreprise :
economie@cc-paysdevalois.fr



Ils ont osé entreprendre !

Lancer son entreprise est une aventure excitante mais qui nécessite de bonnes bases et un accompagnement sur mesure. Les porteurs de projet du Pays de Valois peuvent compter sur le soutien de la communauté de communes. Découvrez comment trois d'entre eux ont franchi le cap et transformé une idée en réussite.



Raphaël Gonçalves digitaliser l'artisanat

À la tête de son entreprise artisanale depuis plus de dix ans, Raphaël Gonçalves a souhaité répondre à une problématique rencontrée par de nombreux professionnels du bâtiment : la gestion des rendez-vous et des déplacements. Il a ainsi développé « Articonnect », une application dédiée aux artisans leur permettant d'optimiser leur organisation et d'améliorer leur relation client. Déjà accompagné lors de la création de sa première entreprise, il s'est naturellement tourné vers la communauté de communes pour ce nouveau projet. Dirigé vers le réseau Initiative Oise Est, il a pu obtenir un prêt Start-Up. *« Ce financement m'a aidé à poursuivre le développement de l'application et à communiquer sur différents supports pour la faire connaître »,* ajoute-t-il. Outre l'aspect financier, cet accompagnement lui a permis d'anticiper certains besoins qu'il n'avait pas encore identifiés et de trouver des solutions adaptées.

Laura Martin-Rolland une librairie indépendante



Début avril, Laura Martin-Rolland a réalisé son rêve en ouvrant une librairie indépendante à Crépy-en-Valois. Passionnée de lecture, elle a découvert par hasard qu'un local commercial était disponible pour accueillir une librairie. Déterminée à concrétiser son projet, elle réalise une étude de marché et interroge directement les habitants grâce à un questionnaire en ligne qui reçoit rapidement un accueil enthousiaste. Guidée par son expert-comptable et la commune, elle prend contact avec la communauté de communes et bénéficie d'un accompagnement complet : *« Ils m'ont aidée à affiner mon plan commercial, à consolider mon prévisionnel et à monter un dossier pour obtenir un prêt d'honneur. »* Un accompagnement qui lui a permis d'aborder l'ouverture avec plus de sérénité. Son conseil aux futurs entrepreneurs ? *« Lancez-vous, mais surtout, entourez-vous bien et soyez passionnés ! »*

Jérémie Adelaïde d'une passion à un projet entrepreneurial

Après une carrière en tant que chef dans un restaurant semi-gastronomique, Jérémie Adelaïde se découvre une véritable passion pour la pâtisserie. Après des formations et fort de 6 années d'expérience, il décide de créer sa propre entreprise et d'ouvrir une pâtisserie au Plessis-Belleville. Près d'un an, il travaille seul sur son étude de marché et son prévisionnel. C'est à ce stade qu'il se tourne vers le service de création d'entreprise qui l'accompagne dans la mise en forme de ses documents et le renforcement de son dossier. *« Grâce à ce soutien, j'ai pu présenter un plan commercial solide aux banques »,* souligne-t-il. Il obtient alors un prêt d'honneur auprès d'Initiative Oise Est, un levier financier essentiel qui lui permet d'investir dans du matériel de qualité et d'augmenter son apport personnel, facilitant ainsi l'accès à un prêt bancaire. *« Cet accompagnement m'a permis d'avancer rapidement et de démarrer mon activité sereinement »,* conclut-il.



Les 3 délibérations phares du conseil

DU 12/12/2024

1

ADHÉSION À LA CHARTE POIDS LOURDS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'OISE

Le Pays de Valois rejoint la Charte poids lourds du Conseil Départemental de l'Oise pour mieux encadrer la circulation des camions et limiter leur impact sur la qualité de vie des habitants. Ce dispositif repose sur plusieurs axes : anticiper l'implantation des activités économiques pour éviter une surcharge des infrastructures, mieux gérer les flux en adaptant les itinéraires et le stationnement, et sensibiliser les acteurs de la chaîne logistique à des pratiques plus responsables. Il prévoit aussi d'améliorer les infrastructures et de développer des alternatives adaptées au transport des marchandises.



2

ADOPTION DU PLAN DE MOBILITÉ SIMPLIFIÉ

Lors du Conseil communautaire du 12 décembre, les élus ont voté l'adoption du Plan de Mobilité Simplifié (PdMS) du Pays de Valois. Ce plan stratégique, dont l'élaboration a débuté en 2022, vise à améliorer les déplacements sur l'ensemble du territoire tout en réduisant l'impact environnemental des transports. Conçu en concertation avec les habitants et les acteurs locaux, le PdMS fixe les grandes orientations pour les dix prochaines années. Il prévoit notamment le renforcement du réseau de transports publics, le développement d'infrastructures favorisant le vélo et l'intermodalité, ainsi que des solutions adaptées aux zones rurales. L'objectif est d'offrir des alternatives efficaces à la voiture individuelle et de rendre la mobilité plus accessible à tous.

3

ADOPTION DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT 2024-2030

Lors du dernier Conseil communautaire, les élus ont adopté le premier Programme Local de l'Habitat (PLH) du Pays de Valois, qui fixe les grandes orientations en matière de logement pour les six prochaines années. Ce plan vise à répondre aux besoins en logement et en hébergement sur le territoire, en favorisant une offre diversifiée et équilibrée entre les communes. Il prévoit notamment le développement de logements accessibles, le soutien à la rénovation de l'habitat existant et l'adaptation de l'offre aux évolutions démographiques. Fruit d'un travail concerté avec les partenaires locaux et institutionnels, le PLH servira de cadre stratégique pour accompagner les projets d'aménagement et garantir un développement harmonieux du territoire.

TRIBUNE

POUR UNE REVISION DU PACTE FINANCIER

En cette période, ô combien compliquée pour toutes les collectivités territoriales, bien que n'étant en rien responsables de la dette abyssale de notre pays, elles vont être sollicitées pour la réduire. Le moment est sans doute venu de mettre en place une vraie solidarité entre les communes constituant notre intercommunalité.

Le fonds de concours mis en place dans le cadre du Pacte Financier et Fiscal Territorial de Solidarité,

que l'on peut considérer comme un premier pas, ne fonctionne pas. Les aides accordées aux villages ne sont pas adaptées et bien trop basses. Pour preuve, il est très peu sollicité. Pire, l'extension de ce dispositif aux bourgs-centres (ce qui est un comble puisqu'ils bénéficient de ressources par ailleurs) n'a rien changé. Pourtant, la loi nous oblige à redistribuer jusqu'à 50 % (notre pacte prévoit 20 %) de l'évolution des ressources fiscales

constatées chaque année. Cette année, nous allons approcher le million d'euros ! A l'instar d'autres intercommunalités, il est urgent de constituer un groupe de travail, afin d'envisager un dispositif qui permette d'attribuer aux villages une vraie aide. Aussi si cela vous intéresse et que vous souhaitez approfondir votre réflexion, n'hésitez pas à vous faire connaître. Il y va de la survie de nos villages.

Contact :

collectif.valois2026@gmail.com

Les Maires :

Fabrice Dalongeville
Auger-Saint-Vincent

Jean-Paul Douet
Montagny-Sainte-Félicité

Dominique Smaguine
Le Plessis-Belleville

Les travaux en cours

NANTEUIL-LE-HAUDOUIIN



Requalification de la zone industrielle

Face à l'augmentation du trafic poids lourds et à la dégradation des voiries, la communauté de communes engage un programme de requalification de la zone industrielle de Nanteuil-le-Haudouin. L'objectif est de moderniser les infrastructures pour garantir un cadre sécurisé et fonctionnel aux entreprises et aux usagers. Les travaux porteront sur les deux principales voies d'accès : l'allée des Coquelicots en 2025 et l'allée des Primevères en 2026.

La première phase concernera 320 mètres de voirie, entre le giratoire d'entrée sur la RD148 et celui desservant GEFCO, la caserne du SDIS et l'allée des Primevères. La chaussée sera entièrement renforcée pour mieux supporter le passage intensif des poids lourds, et un cheminement piéton et cyclable sera aménagé afin de sécuriser les déplacements doux. L'éclairage public sera modernisé avec l'installation de luminaires LED, plus performants et économes en énergie. Pour améliorer la circulation et la sécurité, des plateaux surélevés et des bordures hautes seront mis en place afin de limiter les franchissements intempestifs des camions. Enfin, des espaces paysagers seront intégrés pour créer un cadre plus agréable et homogène avec les autres zones d'activités du territoire.

EAU POTABLE

Des compteurs nouvelle génération en cours de déploiement

Dans le cadre de l'amélioration du service de distribution d'eau potable, la communauté de communes remplace progressivement les compteurs d'eau actuels par des compteurs équipés d'un système de télérelève. Cette technologie permet un suivi quotidien à distance des consommations, offrant ainsi aux habitants plus d'autonomie et de précision dans la gestion de leur eau. Grâce à ce dispositif, les usagers pourront consulter leur consommation en temps réel via leur espace personnel sur le site internet de l'agence, recevoir une facturation précise, être alertés en cas de fuite ou de surconsommation et ne plus avoir besoin d'une relève manuelle à domicile. À ce jour, 3 300 compteurs ont été installés dans plusieurs communes, dont Lagny-le-Sec, Le Plessis-Belleville et Betz. Au cours de l'année, ce sont 3 500 nouveaux compteurs qui seront déployés à Antilly, Ermenonville, Feigneux et Rouvres-en-Multien avant une généralisation progressive à l'ensemble du territoire à partir de 2026.



Planning des interventions

Avril

Travaux d'entretien de voirie à Le Plessis-Belleville

Durée : 2 semaines

Installation d'une station de surpression de réservoir à Lévigien

Durée : 1 mois

Travaux d'équipement du troisième forage à Lagny-le-Sec

Durée : 2 mois

Mai

Renouvellement du réseau d'eau potable allée des Tamaris à Mareuil-sur-Ourcq

Durée : 2 mois

Modification de l'alimentation électrique de la station de pompage à Rosoy-en-Multien

Durée : 2 mois

Juin

Maillage du réseau d'eau potable à Vaumoise

Durée : 2 mois

Renforcement du réseau d'eau potable rue de Billy à Le Plessis-Belleville

Durée : 2 mois

Quand l'eau raconte l'histoire : les lavoirs du Pays de Valois

Lors de vos flâneries dans le Pays de Valois, vous êtes peut-être tombé sur l'un des nombreux lavoirs de notre territoire. Témoins d'un passé qui peut aujourd'hui paraître insolite, ces lieux, datant du 19^e siècle, étaient bien plus que des espaces de lavage du linge. Véritables lieux de rencontre, ils jouaient un rôle central dans la vie sociale des femmes.



Connaissez-vous l'histoire des lavoirs ?

Créés en majorité au 19^e siècle, les lavoirs avaient une fonction première : le lavage du linge pour ralentir la propagation de maladies telles que le choléra, la rougeole ou la variole qui faisaient des ravages à cette époque. Seules les femmes se rendaient au lavoir, parfois accompagnées de leurs enfants, passant de longues heures à genoux pour battre, rincer ou encore essorer le linge. Ces lieux de labeur sont ainsi devenus de véritables lieux de vie sociale. On y racontait les histoires du village, y arrangeait des mariages ou encore y chantait des chansons.

L'utilisation des lavoirs a progressivement cessé au 20^e siècle, laissant place aux machines à laver. De nos jours, les lavoirs font partie du patrimoine de nos communes et sont petit à petit rénovés pour accueillir des visiteurs.

Zoom sur quelques lavoirs au cœur du patrimoine local.

MORIENVAL, ENTRE TRADITION ET MODERNITÉ

Morienval possède de nombreux lavoirs, souvent entretenus et rénovés, mais celui de Saint-Denis est aujourd'hui le lavoir central de la commune. Bien connu des habitants, il est devenu ces dernières années le lieu de rendez-vous de nombreuses animations locales. Fréquemment remis en état et préservé, ce lavoir est aujourd'hui un véritable lieu de vie près duquel vous pouvez trouver un parcours de santé, un terrain de pétanque, des tables de pique-nique ou encore un jeu de dames et d'échecs à disposition. Remis en eau en 2024, vous pourrez même y voir quelques poissons ! De nouvelles rénovations sont prévues prochainement afin de terminer sa mise en beauté : renouvellement de l'ardoise sur la toiture, restauration d'un côté de la charpente et ajout de lumières. Au-delà d'être un lieu de mémoire, le lavoir de Morienval fait aujourd'hui partie intégrante de la vie de la commune.





**PARTAGEZ VOS PLUS BELLES ÉMOTIONS
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX :
#PAYSDEVALOIS #VALOISÉMOI**



Histoire d'une rénovation : **le lavoir de Béthancourt-en-Valois**

Le lavoir de Béthancourt-en-Valois, rare et atypique dans le département, a été construit en forme de bateau. Il est accessible par un chemin rural et est alimenté par une source près de la rivière Automne. En 1995, en raison de son état de dégradation avancé, l'accès au lavoir a été interdit par un arrêté municipal. La commune a alors décidé de restaurer l'édifice et de réhabiliter le chemin rural abandonné. Les travaux de restauration, effectués en 1996, ont été confiés au Syndicat d'Étude et de Programmation Valois-Développement pour le lavoir et aux Brigades Vertes de Courtieux pour la remise en état du chemin. Sa restauration a consisté à remplacer les murs de briques par des pierres et à reconstruire la charpente. L'objectif de ces travaux était de transformer ce lieu en un espace de promenade pour les habitants et un point d'intérêt pour les randonneurs.



10 ans de rénovations à Bonneuil-en-Valois

Désireux de valoriser le patrimoine local, des bénévoles ont mené d'importants travaux de restauration permettant de remettre en état l'un des lavoirs de la commune. Ils ont réaménagé l'accès, bâti une charpente et un toit pour protéger la source, remis le lavoir en eau et entièrement nettoyé le site.

Rendez-vous !

Depuis 15 ans, le festival du Printemps des lavoirs anime, le temps d'une saison, les lavoirs de notre territoire avec des actions culturelles et des moments de convivialité. C'est l'occasion idéale pour les habitants mais aussi les visiteurs de (re)découvrir ces lieux. Parfois rénovés, parfois en ruines, les lavoirs ont toujours une histoire à nous raconter.

À partir du 17 mai, de nombreuses animations seront proposées dans plusieurs communes du Pays de Valois. Pour marquer le coup d'envoi de cette 15^e édition, la commune de Morienvall ouvrira les festivités en accueillant la fanfare « Aux Cuivres Citoyens » de Feigneux. Au rythme de leurs instruments, les musiciens déambuleront dans la ville jusqu'au lavoir de Saint-Denis, où une animation spéciale vous attend.

Rendez-vous sur
Paysdevalois-tourisme.fr



Maire de la commune :
Pascal Bonventre

268
HABITANTS

2,95 KM²
SUPERFICIE

Varinfroy

Niché au sud-est de l'Oise, Varinfroy est un village paisible bordé par le canal de l'Ourcq. Son nom a évolué au fil des siècles, témoignant de son histoire riche et de son ancrage territorial. Le village bénéficie d'un patrimoine remarquable avec notamment l'église Notre-Dame-de-la-Nativité, classée monument historique, qui reflète l'évolution architecturale entre le XII^e et le XV^e siècle. Restaurée en 1996, elle abrite une cuve baptismale du XIV^e siècle et trois verrières de Pauline Peugniez. Varinfroy conserve aussi des traces de son histoire militaire. Des vestiges de la ligne Chauvineau sont visibles, ainsi

qu'une plaque commémorative dédiée à Philippe de Montauzan, mort pour la France en 1940. Entouré de marais propices à la pêche et à la chasse, Varinfroy est aussi un lieu prisé des amateurs de sports nautiques grâce à une association qui propose des balades en canoë et kayak sur le canal de l'Ourcq. D'autres associations locales rythment également la vie du village, entre préservation du patrimoine et activités de loisirs. À travers son cadre naturel préservé et son riche passé, Varinfroy allie authenticité et sérénité, offrant aux visiteurs une immersion entre histoire et nature.

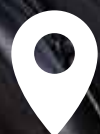


Construite en 1939-1940, la ligne Chauvineau visait à protéger Paris d'une avancée allemande.

À Varinfroy, plusieurs casemates en béton subsistent.

Ces fortifications, souvent dissimulées par la végétation, abritaient des mitrailleuses et des canons antichars, destinés à ralentir la progression ennemie en cas d'invasion.

**DANS
LE PAYS DE VALOIS,
On VISE
DANS LE 1000 !**



MUSÉE DE L'ARCHERIE

